**Charte de bonne conduite**

**Certaines règles sont à connaitre et à respecter :**

-Adopter un comportement responsable sur les terrains et au sein du club.

-L’arbitre peut se tromper, mais il a toujours raison.

-Le challenge du **FAIR-PLAY** reste un objectif commun.

**Je suis licencié (enfants et adultes) :**

Si chaque licencié s’investit à un de ces niveaux de bénévolat, le club vivra et

progressera. Il est donc demandé à chacun, dans la limite de ses moyens, de :

-**Apprendre à arbitrer**

**-Tenir la marque lors des rencontres à domicile. Des formations seront misent en place début septembre.**

**-Entrainer une équipe de jeunes**

-Participer dans la mesure du possible aux événements proposés.

-Ne pas hésiter à venir supporter les autres équipes du club

-http://www.jscbasket.fr/ nous vous invitons à lui rendre visite pour consulter l’agenda et les actualités

**Mes devoirs :**

Je respecte les décisions des entraineurs, quant aux choix sportifs qu’ils opèrent pour préparer, organiser et composer les équipes participantes aux compétitions.

Je préviens l’entraineur **de toute absence ou retard**.

Si un problème quelconque surgit dans l’équipe, j’en réfère immédiatement à mon

entraineur afin de ne pas laisser le malentendu grandir.

**Je suis parent :**

Je respecte toutes les décisions des arbitres même si je me sens lésé.

Je m’engage à assurer quelques déplacements de l’équipe où joue mon enfant.

Je n’interviens pas dans le choix des entraineurs.

Le bureau dont tous les membres sont **bénévoles** ne doute pas que vous comprendrez l’utilité de la mise en place d’une telle charte et souhaite que le plaisir de se retrouver ensemble, de travailler avec plaisir, pour jouer et gagner ensemble reste l’élément moteur de notre club.

**INFORMATIONS**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELLE**

 Egalement dans un souci de faciliter la vie du bureau lors des démarches administratives, je vous demanderais de bien vouloir remplir la fiche de renseignements individuelle ci-jointe.

**CONDITIONS ET TARIFS SAISON 2018-19**

* Les U6-U7 (années 2013, 2012) : 80 euros JEAN : 0679356322
* Les U8-U9 (années 2011, 2010) : 100 euros FABIENNE : 0619548356
* Les U10-U11 (années 2009, 2008) : 100 euros NICOLAS : 0614152907
* Les U12-U13 (années 2007, 2006) : 125 euros AUDREY 0670376695
* Les U14-U15 (années 2005, 2004) : 135 euros AREZKI : 0781789193
* Les U14-U15 filles (années 2005,2004) : 135 euros CHRYSTEL : 0616883371
* Les U16-U17 (années 2003, 2002) : 145 euros FRANCOIS : 0617822289
* Les U20 (années 2001, 2000, 1999) : 150 euros HUGO : 0633141247
* Les seniors hommes (1998 et avant): 160 euros EMERIC : 0626477142
* Les seniors femmes (1998 et avant) : 160 euros PATRICK : 0614621389
* Loisir : 80 euros DAMIEN : 0632637036

**Ce montant INCLUT :**

* Le coût d’obtention d’une licence de joueur afin de participer aux compétitions dans le cadre de la Fédération Française de Basket Ball.
* Le coût d’adhésion au contrat d’assurance accident complémentaire (option A) obligatoire pour les compétitions et préconisé par la FFBB (tarifs indiqués sur le formulaire FFBB). Il faut noter que cette assurance ne se substitue ni à la Sécurité Sociale, ni à l’éventuelle Mutuelle de la famille. Elle n’intervient seulement qu’en complément de ces organismes et dans la limite mentionnée dans le tableau des garanties/tarifs associés au contrat.
* **Si vous ne souscrivez pas à cette assurance vous devez nous fournir une attestation d’assurance venant de votre mutuelle couvrant la responsabilité civile et individuelle accident.**
* L’encadrement lors des entraînements et des rencontres de championnat.

Martinetto Damien Barbier Jean Secrétaire de la JSC Basket Président de la JSC Basket 0632637036 0679356322